

PLAN D' ACTIONS COT - CC PORTE DU JURA

PRESENTATION en CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 29/11/2023

Le Pays Lédonien a signé avec l'ADEME, en décembre 2021, un Contrat d'Objectifs Territorial (COT) dans lequel sont définies des modalités d'engagement du Pays et de ses EPCI au terme de la phase 1, achevée le 1^{er} octobre 2023, et de la phase 2, qui doit s'achever le 31 décembre 2026.

Conformément à la convention, des financements sont attribués sur la phase 1 et la phase 2 de l'opération. Pour la phase 1 un montant fixe de 75 000€ mobilisé par le Pays Lédonien pour financer l'ingénierie dédiée, du 1^{er} février 2022 au 30 septembre 2023, a été attribué. Sur la phase 2, ce montant s'élève à 175 000€ pour les EPCI, et 100 000€ pour le Pays Lédonien, sur l'atteinte des objectifs fixés à la fin de l'opération.

Part fixe Année 1	Part variable EPCI Référentiel ECI Année 2	Part variable EPCI Référentiel Climat Air Énergie Année 2	Part variable Pays Lédonien (choix de 2 à 4 indicateurs, 25000€/indicateurs) Année 2
75 000€	87 500€	87 500€	4 indicateurs : 100 000€

Ses objectifs sont fixés par des audits qui viennent faire l'état des lieux de l'action de l'EPCI en matière de transition écologique et énergétique et d'économie circulaire. Pour la Communauté de communes Porte du Jura, ces audits ont été restitués en juillet et août 2023, et permettent d'apporter une aide pour se positionner sur les axes et actions qui permettront à l'EPCI d'atteindre ses objectifs.

L'élaboration d'un plan d'actions sur les thématiques climat-air-énergie et économie circulaire est rendue nécessaire pour aider l'EPCI à répondre aux attentes fixées par les audits. Pour accompagner la Communauté de communes Porte du Jura dans la construction de son plan d'actions, des ateliers ont été organisés le 21 mars et le 27 mars 2023 pour aider élus et agents à se positionner sur des actions atteignables et cohérentes avec les démarches et projets en cours, tout en répondant aux objectifs fixés. Ces actions ont ensuite été retravaillées en interne avec les agents et élus de la Communauté de communes.

Ce plan d'actions est présenté ci-dessous et se décline à travers 9 axes :

- Éco-exemplarité et organisation interne
- Monde économique/tourisme
- Déchets et biodéchets
- Partenariat, communication, sensibilisation
- Maîtrise de l'énergie et aménagement
- Production d'énergies renouvelables
- Mobilités
- Adaptation au changement climatique, biodiversité, alimentation
- Société civile

PLAN D'ACTIONS

AXE 1 - ECO-EXEMPLARITÉ ET ORGANISATION INTERNE	
Mettre en place une comptabilité énergétique et des émissions de GES des bâtiments communautaires	- Réaliser le bilan de l'intégralité du patrimoine → <i>Travail remis par le Conseiller en Énergie Partagé (CEP)</i>
Élaborer une stratégie patrimoniale	- Définir un programme de rénovation par la rédaction d'un plan pluriannuel d'investissement (PPI) et d'un document cadre incluant : <ul style="list-style-type: none"> • Des niveaux de performance : consommation à atteindre, constructions neuves passives ou à énergie positive, au moins à haute performance environnementale • Des critères pour l'utilisation de matériaux biosourcés • Des critères pour limiter l'impact carbone des bâtiments neufs • Des actions de sobriété, d'économie d'eau et d'efficacité énergétique → <i>Étudier la possibilité d'une programmation/pilotage à distance des consommations pour l'ensemble des bâtiments intercommunautaires</i> → <i>Envisager la récupération d'eau de pluie dans les nouveaux bâtiments et les rénovations</i> <ul style="list-style-type: none"> • Le renouvellement de la flotte de véhicules → <i>Envisager l'achat de véhicules électriques ou autre</i>
Économiser l'eau dans les bâtiments intercommunautaires	- Réaliser un diagnostic des consommations d'eau <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un suivi des consommations et formaliser l'engagement de la CCPJ à réduire ses consommations - Sensibiliser les usagers des bâtiments intercommunautaires
Promouvoir la mobilité durable au sein de la CCPJ	- Réaliser un diagnostic de la flotte de véhicule - Engager un programme d'actions de mobilité durable au sein de la CCPJ <ul style="list-style-type: none"> • Envisager la mise en place du forfait mobilité durable • Mettre en place un outil de télégestion pour limiter les déplacements (exemple pour l'assainissement)
Gérer sa voirie durablement	- Connaître son patrimoine voirie (intégrer les données dans le référentiel) - Mettre à jour la base de données GeoJura du patrimoine voirie
Être exemplaire en matière d'écoresponsabilité de la commande publique	- Rédiger une charte d'achats durables intégrant des critères environnementaux et sociaux → <i>Travail en lien avec le Pays Lédonien + envisager une charte interne pour tous les achats courants des différents services</i> - Réaliser une cartographie des achats - Disposer d'au moins 30% des marchés publics incluant des dispositions environnementales et sociales
Former et mobiliser les élus et les services à la consommation responsable, la sobriété et sur les thématiques CAE	- Formaliser et mettre en œuvre un plan de formation et sensibilisation pour les élus et les agents sur ces thématiques <ul style="list-style-type: none"> • Formations de sensibilisation à la consommation responsable • Lister des actions à décliner dans chaque service • Poursuivre le travail commencé avec Aquama
Être incitatif dans sa politique de soutien financier aux acteurs du territoire	- Intégrer dans les règlements des aides des critères d'éco-conditionnalités (bonifications, différencier les montants selon des critères) et les diffuser
Allouer un budget au développement des actions d'économie circulaire (ECi)	
Mettre en place des groupes de travail pour la construction des actions ECi	- Organiser des ateliers de construction du plan d'action COT : un atelier spécifique à la CCPJ et à un atelier commun aux 4 EPCI du Pays Lédonien, incluant toutes les parties prenantes de l'opération - Lancer une dynamique d'EIT avec le Clus'Ter Jura et animer des groupes de travail avec les entreprises
Intégrer l'ECi dans les politiques territoriales	- Inclure l'ECi dans la candidature LEADER 2023/2027 du Pays Lédonien - Inclure l'ECi dans les politiques communautaires
Élargir le public ciblé et les actions à mettre en place	- Définir les différentes cibles (Grand public, associations, communes, acteurs économiques...)

	- Décliner les actions sur chacun des 7 piliers de l'ECi*
Pérenniser le portage et le pilotage de la politique Climat-Air-Énergie (CAE) et Economie Circulaire (ECi) de la CCPJ et organiser les ressources humaines	- Mettre en place un COPIL(Pays Lédonien) et un Comité de suivi (CCPJ) - Organiser les services en mode projet pour créer de la transversalité et mettre en œuvre le plan d'actions <ul style="list-style-type: none"> • Les référents agents et élus CAE et ECi seront les garants de la dynamique et de la mise en œuvre du plan d'action
Suivre l'avancement, évaluer et valoriser les actions du plan d'actions	- Se doter d'outils et de moyens pour suivre et évaluer le plan d'action → <i>Outils à créer, grille d'analyse</i> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier des indicateurs de résultat et d'impact - Communiquer auprès des instances et des acteurs du territoire
Effectuer un bilan annuel et ajuster les actions	- Partager le bilan et communiquer

AXE 2 - MONDE ÉCONOMIQUE/TOURISME	
Développer une marque touristique d'excellence environnementale	- Mettre en place une politique touristique liée au développement durable - Mettre en place un label identitaire du territoire autour du développement durable (ou promotion d'un label existant) - Créer une charte avec des critères pour atteindre la labellisation - Créer et animer un réseau de professionnels sur l'accueil durable
Mettre en place une offre globale de mobilité durable en lien avec le tourisme	- Réaliser une étude de faisabilité de création de circuits touristiques sans voiture, de services de mobilité en particulier pour le « dernier kilomètre » en lien avec les hébergements et les infrastructures touristiques du territoire
Sensibiliser et accompagner les entreprises du territoire pour la rénovation et la construction durable de leurs locaux	- Communiquer sur les solutions et aides existantes
Favoriser les activités économiques durables par des actions de promotion (site internet, guide, etc.)	- Identifier les acteurs spécialisés au contact des entreprises, connaître leurs actions et leur présenter la politique CAE de la CC PJ - Recenser les bonnes pratiques des entreprises du territoire, les entreprises « locomotives » pouvant servir de relais et d'exemples (label éco-commerçants en cours)
Animer un réseau d'entreprises du territoire de la CCPJ	- Créer un réseau d'entreprises en organisant au moins 1 évènement/an - Mettre en œuvre une dynamique d'EIT et/ou de gestion collective des déchets avec les acteurs du territoire - Identifier de nouvelles synergies entre entreprises - Conseiller les acteurs économiques sur ces thématiques
Adhérer à une structure d'animation des acteurs du territoire	- Favoriser la création d'une structure d'animation des acteurs du territoire - Soutenir financièrement cette structure
Réaliser un diagnostic ECi du territoire	- Réaliser le diagnostic ECi du territoire → <i>en s'appuyant sur l'AMI des territoires productifs sobres et créateurs de valeurs</i> - Identifier et analyser les besoins pour amplifier les actions d'ECi vers différentes cibles
Prioriser les filières à diagnostiquer	- Alimentation, bois, BTP...
Élaborer un document formalisant la stratégie d'EIT	- Produire un document de présentation de la démarche EIT avec le Clus'Ter qui inclus les perspectives d'actions et les besoins
Financer ou internaliser un animateur EIT	- Revoir la fiche de poste de la chargée de développement économique en incluant ces missions d'ECi et d'EIT
Identifier les établissements du territoire qui dispensent une formation en écoconception	- Établir la liste de ces établissements
Accompagner les entreprises au travers d'opérations collectives	

AXE 3 - DÉCHETS/BIODÉCHETS (actions du SICTOM et du SYDOM)	
Disposer d'un plan d'action, le mettre en œuvre et communiquer	- Plan d'actions sur les solutions de tri à la source des biodéchets à venir, suite à l'étude sur le tri à la source des biodéchets du SYDOM
Connaître les flux : étudier l'optimisation des filières	- Fait dans le cadre de l'étude sur le tri à la source des biodéchets du SYDOM
Concrétiser les solutions issues des études d'optimisation	- Mettre en place des actions issues du 3 ^{ème} rapport de l'étude sur le tri à la source des biodéchets
Mettre en place le pilotage de la progression des actions du PLPDMA	- Synthétiser les actions et le bilan réalisé sur le PLPDMA n°3 (2022-2026)
Agir pour optimiser les dépenses publiques de gestion de déchets	- Grâce à l'étude sur le tri à la source pour les biodéchets

AXE 4 - PARTENARIAT, COMMUNICATION, SENSIBILISATION	
Actions sur l'allongement de la durée d'usage	- Accompagner les structures œuvrant dans le domaine de la réparation, du réemploi (Communication, financement...) - Poursuivre la dynamique et développer de nouvelles actions

AXE 5 - MAITRISE DE L'ÉNERGIE ET AMÉNAGEMENT	
Réaliser un diagnostic Climat-Air-Énergie	- Produire un seul et même document comprenant <ul style="list-style-type: none"> • Le diagnostic CAE (en cours de réalisation en interne) • Une analyse de la vulnérabilité de la CC au changement climatique • Une analyse du potentiel de développement EnR <p>→ Envisager l'accompagnement par un BE</p>
Formaliser la vision CAE de la CCPJ, les objectifs énergétiques et climatiques et la stratégie de la CCPJ	- Définir les objectifs énergétiques et climatiques chiffrés en s'appuyant sur les exigences du référentiel - Rédiger et délibérer la stratégie CAE
Optimiser le potentiel énergétique des systèmes d'assainissement	- Réaliser un état des lieux de l'efficacité des systèmes d'assainissement et formaliser les objectifs - Analyser le potentiel de récupération de chaleur sur les eaux usées - Analyser le potentiel de valorisation des boues d'épuration
Lutter contre l'artificialisation des sols et assurer la mise en œuvre des objectifs CAE	- A inclure dans le futur PLUi

AXE 6 - PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (EnR)	
Augmenter la part de consommation en énergies renouvelables des bâtiments communautaires	- Réaliser des études de potentiel d'énergies renouvelables et d'autoconsommation (Schéma Directeur des Energies=SDE) sur les bâtiments et parkings publics <ul style="list-style-type: none"> • Rénover la toiture solaire du siège • Évaluer le potentiel de développement des énergies renouvelables photovoltaïques sur les bâtiments intercommunautaires (Salle Balanod + parking, Brasserie, Ecoles, etc.) et définir un programme d'installation - Réaliser un comparatif des contrats d'achat du groupement du SIDEC et développer l'achat d'électricité verte
Augmenter la production d'électricité issue d'EnR sur le territoire : initier et soutenir le développement de sociétés citoyennes de production d'énergie	- Susciter les projets citoyens et/ou encadrer l'intervention d'un développeur extérieur pour réaliser et exploiter un équipement dédié à la production d'électricité → <i>Prévoir réunions et rencontre avec la SCIC l'ECLATANTE et la SEM EnR du SIDEC</i>

AXE 7 - MOBILITÉS	
Établir un diagnostic et un schéma simplifié des mobilités	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître la/les mobilité(s) sur le territoire - Connaître les besoins des usagers - Définir les actions à développer et les prioriser - Chiffrer les actions à envisager - Définir le calendrier de mise en œuvre <p>→ <i>Etude au budget 2023. En cours de définition du programme demandé à l'AUDAB. Etude sera réalisée en 2024</i></p>
Travailler avec les acteurs de la mobilité à l'échelle du bassin de vie	- Participer aux réunions de bassin de mobilité lédonien organisée par la Région
Développer des actions d'aide à la mobilité durable <u>selon les résultats du diagnostic et l'élaboration du PLUi</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Subventionner l'achat de vélo à assistance électrique - Développer le covoiturage et l'autostop - Mettre en place des services d'autopartage - Développer le réseau et les infrastructures cyclables (en lien avec le schéma directeur des déplacements doux) - Promouvoir l'intermodalité et les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle sous des formes et vers des cibles variées - Installer des bornes de recharge électrique

AXE 8 – ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, BIODIVERSITÉ, ALIMENTATION	
Mettre en place une gestion durable de la forêt à l'échelle intercommunale	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les communes dans l'adaptation au changement climatique de leurs forêts <p>→ <i>En lien avec Pays + ONF + CNPF</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre le morcellement des parcelles
Soutenir une agriculture et une alimentation durable	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre et participer au Projet Alimentaire Territorial (PAT) Bio en lien avec la SCIC Ensemble Bio et à la Stratégie Alimentaire Territoriale (SAT) du Pays Lédonien - Envisager de développer de nouveaux espaces tests agricoles dans les communes pour installer des agriculteurs

AXE 9 – SOCIÉTÉ CIVILE	
Mobiliser la société civile en développant la concertation	→ <i>A envisager selon les projets</i>
Inciter les citoyens et les relais d'opinions à une consommation responsable	- Sensibiliser les habitants au travers de la communication
Limiter l'emprise de la publicité	- Inclure dans le PLUi un Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI)
Développer des actions d'éducation et de sensibilisation dans les établissements scolaires et lieux de petite enfance	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les enfants aux enjeux CAE et à l'éco-citoyenneté et valoriser les actions des communes - S'engager dans une démarche zéro phtalate

*Les 7 piliers de l'ECi : Approvisionnement durable, éco-conception, écologie industrielle et territoriale, économie de la fonctionnalité, consommation responsable, allongement de la durée d'usage, recyclage